LA LIBERTÉ
Depuis 1913

JOURNAUX CENTENAIRES DU CANADA
CENTENARY NEWSPAPERS OF CANADA

ACTUEL

CONSULTATIONS?

Service Canada affirme avoir consulté la Société franco-manitobaine et le Secrétariat aux affaires francophones avant de décider la fermeture de son bureau à Saint-Boniface. Mais les deux institutions démentent cette affirmation.

A3

ACTUEL

ARTISTES EN DANGER

La Maison des artistes visuels francophones du Manitoba passera de deux employés à temps plein à un seul employé à temps partiel en raison de la baisse drastique de son financement. Un cri d'alarme est lancé.

A7

ACTUEL

RADIO-CANADA

Un nouveau groupe de défense pour sauver le diffuseur public des compressions budgétaires vient de voir le jour à Saint-Boniface. Le résident Walter Kleinschmit a rejoint le comité local des amis de la radiodiffusion canadienne.

A9

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
2,20 $ + TAXES

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

VOL. 101 N° 33 • 26 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE 2014
SAINT-BONIFACE

Les affaires vont bien



photo : Wilgis Agossa

Les affaires vont bien pour les copropriétaires de Bold Innovation Group Ltd, (de gauche à droite) Stefan Maynard, Eric Boisjoli, Jason Myers et Yvan Boisjoli et pour le propriétaire du restaurant Chaise Café sur Provencher, Shea Ritchie.

Bold Innovation Group a rafflé deux prix de l'entrepreneuriat à quatre jours d'intervalle : un Laurier de la Petite et moyenne entreprise à Moncton le 15 novembre dernier et un autre, le prix Qualico de la jeune entreprise, le 19 novembre lors de la Soirée de l'Entrepreneur 2014 de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface (CCFSB).

Le restaurateur Shea Ritchie s'est aussi démarqué à la soirée de la CCFSB en remportant le prix Caisse Groupe Financier du jeune entrepreneur.

La soirée, qui s'est déroulée dans le sous-sol de la Cathédrale de Saint-Boniface et dans une ambiance décontractée, a démontré le soutien de la communauté d'affaires pour le projet de rénovation de cette bâtisse. | Page A11.

Citation DE LA SEMAINE

« Nous ne sommes pas un organisme de la communauté. Les consultations doivent se faire avec la SFM. »

La directrice du Secrétariat aux affaires francophones, Mélanie Cwikla, rappelle que Service Canada est un partenaire de son institution provinciale et que le ministère fédéral devra passer par la Société franco-manitobaine pour consulter la communauté afin de voir à la fermeture de son bureau à Saint-Boniface. | Page A3.



Avis aux lecteurs et aux annonceurs

Veuillez prendre note que la date limite pour réserver votre espace publicitaire pour le numéro du 7 janvier 2015 est **le 16 décembre 2014**.
Pour réserver votre espace :
production@la-liberte.mb.ca

Veuillez également noter que :
Le journal ne sera pas publié le 24 et 31 décembre.
Les bureaux de *La Liberté* seront fermés
du 22 décembre 2014 au 5 janvier 2015.

ÉCONOMIE

AFFAIRES

Des prix de l'innovation et de l'engagement

La jeune entreprise de commerce électronique, Bold Innovation et le restaurant Chaise Café sont les deux lauréats de la soirée de l'Entrepreneur de l'année 2014 de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface.

Wilgis AGOSSA et
Daniel BAHUAUD

Organisée par la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface (CCFSB) la soirée de l'Entrepreneur de l'année a eu lieu le 19 novembre dernier au sous-sol de la Cathédrale de Saint-Boniface afin d'appuyer son projet de rénovation. Cet évènement a été l'occasion de reconnaître les mérites de l'entreprise de commerce électronique Bold Innovation et de celui du propriétaire du restaurant Chaise Café sur le boulevard Provencher. Ces deux entreprises ont respectivement obtenu le prix Qualico de la jeune entreprise de l'année et le prix Caisse Groupe Financier du jeune entrepreneur pour l'année 2014.

Le but de cette soirée est de « reconnaître et honorer nos jeunes entrepreneurs », a rappelé la directrice générale de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface, Paulette Desaulniers. À cet effet, le fait d'être nominé représente déjà selon elle une belle reconnaissance. « Ça permet de voir le potentiel qu'il y a au sein de la communauté dans le domaine de l'entrepreneuriat », constate la directrice.

Les deux lauréats de la soirée ont été choisis parmi une douzaine de nominations par un comité qui n'a pas eu la tâche facile. Mais, « les deux gagnants méritent très bien leur prix », assure-t-elle.

Et de deux pour Bold Innovation

Fondée par quatre jeunes amis, Stefan Maynard, Eric Boisjoli, Jason Myers et Yvan Boisjoli, Bold Innovation Group Ltd est une entreprise qui se spécialise dans le commerce électronique à travers la création d'applications et de sites Internet. Très vite, l'entreprise a connu une croissance qui a surpassé les attentes. À tel point qu'en deux ans, elle est passée de quatre employés à temps partiel à 35 employés.



photo : Wilgis Agossa

Sur la photo, de gauche à droite les copropriétaires de Bold Innovation Group Ltd, Stefan Maynard, Eric Boisjoli, Jason Myers et Yvan Boisjoli, gagnant du prix Qualico de la jeune entreprise de l'année et le propriétaire de Chaise Café, Shea Ritchie gagnant du prix Caisse Groupe Financier du jeune entrepreneur de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface.

Bold Innovation qui a, dans sa liste de clients, des entreprises comme le Cirque du Soleil et Microsoft reçoit ce prix avec beaucoup d'humilité. « C'est bien d'être reconnus pour nos efforts, confie l'un des copropriétaires, Stefan Maynard. Un prix comme celui-ci, ça nous donne un peu d'encouragement et ça valide les efforts de tous ceux qui travaillent dans l'entreprise. »

« C'est absolument incroyable ce qu'ils ont fait en si peu de temps, insiste Paulette Desaulniers. J'espère qu'ils vont continuer à gagner des millions puis des millions d'autres prix. » En effet, Bold Innovation n'est pas à son premier prix. L'entreprise a remporté un Prix Laurier de la Petite et moyenne entreprise, le 15 novembre dernier à Moncton, au Nouveau-Brunswick. « Toutes ces reconnaissances nous permettent de rehausser encore davantage notre profil, souligne Stefan Maynard. Plus on se fait reconnaître, mieux c'est pour nous. En effet, tout cela est très bon pour les affaires. Lorsque nous étions à Moncton, on a pu faire du réseautage avec d'autres entreprises francophones. Le potentiel est énorme, et j'estime qu'avec un profil encore davantage rehaussé, on pourra recruter encore plus d'employés, pour répondre à la demande croissante pour nos services. »

Par ailleurs les propriétaires de Bold Innovation, au-delà de la qualité du travail fourni mettent un accent particulier sur le bien-être de leurs employés. Ceux-ci travaillent en toute liberté. « Pourvu que le travail soit fait, répond Stefan Maynard. C'est le plus important. » De plus, les repas du midi sont offerts par l'entreprise qui a aussi une salle de jeux pour permettre à ses employés de se libérer au besoin de leur stress.

Confortablement installé

C'est au propriétaire du restaurant Chaise Café, Shea Ritchie qu'est revenu le prix du jeune entrepreneur de l'année lors de la soirée de la CCFSB. Ce dernier ne cache ni sa surprise, encore moins sa joie d'être nominé. « Je me sens vraiment honoré et ça veut dire vraiment beaucoup pour moi », lance-t-il.

Anglophone, ce dernier assure être « tombé en amour avec la communauté de Saint-Boniface depuis très longtemps. C'est d'ailleurs pour cela qu'il a saisi la première occasion pour ouvrir son restaurant au cœur de la communauté. En avril 2013, le restaurant ouvrait ses portes. Depuis, il assure avoir fait beaucoup de chemin malgré les défis. « Chaque mois on voit un progrès par rapport au mois précédent, confie Shea Ritchie. Quand des gens quittent ton restaurant satisfaits, tu es aussi satisfait. »

« J'y suis allée plusieurs fois et j'ai pu voir comment le restaurant a grandi, note Paulette Desaulniers. C'est aussi une place communautaire. Les gens se sentent bien là. »

Les autres nominés pour cette année étaient le propriétaire d'Activeau, Grégory Pascal, les copropriétaires de la boulangerie À l'épi de blé, Gilles et Nathalie Gautier, le propriétaire de Be Inventors Inc, Philippe Dupuis, les copropriétaires de la garderie Bonjour Bébé, Jessika et Paul Kabayiza, les copropriétaires du restaurant Chez Sophie sur le pont, Sophie et Stéphane Wild, Christine Beaumont de Paul Craft Financial, la propriétaire de la chocolaterie Constance Popp, Constance Menzie, celle de la garderie Chez Anick, Anick Lia Pehe, la responsable de MJ Clément, Marie-Josée Clément et celui de Prestige Services, Mario Savard.

PUBLI-REPORTAGE



DANS NOS ÉCOLES

Chaque semaine, *Dans nos écoles* couvre ce qui s'est passé dans des écoles de la DSFM et annonce des évènements à venir. Dans la nouvelle formule, les élèves livrent leurs commentaires sur des sujets variés. Les bons coups de nos élèves ont aussi leur plateforme. **Restez informés, Suivez *Dans nos écoles*!**



CITATION DE LA SEMAINE

Robert Boulet, 12e année, École/Collège régional Gabrielle-Roy

« Un bon joueur fera des erreurs mais un joueur qui vise l'excellence essaiera de la faire qu'une seule fois. »

SUD

C'était comment, autrefois?

Les élèves de la 1re à la 4e année à l'École régionale Saint-Jean-Baptiste (ERSJB) ont découvert de nombreux trésors locaux que le groupe de voyage du Club des Pionniers à Saint-Jean-Baptiste était venu partager avec eux.

Depuis mars 2014, le groupe de voyage du Club des Pionniers de Saint-Jean-Baptiste a visité une douzaine de lieux différents dans la région. Fiers de leurs trouvailles, les aînés ont voulu les partager avec les jeunes de l'ERSJB. Poterie, charrette métisse, tipi autochtone, pomme rappelant un verger à Altona ou encore ours polaire comme on en trouve au zoo Assiniboine de Winnipeg, il y avait de tout dans le coffre aux trésors!



Les élèves ont même pu toucher, soupeser et essayer eux-mêmes quelques objets d'autrefois prêtés par le Musée Saint-Joseph, notamment une planche à laver, un chaudron, un téléphone ou encore une machine à écrire. « Pour laver les vêtements c'était différent, et pour faire à manger, c'était plus lourd », a noté l'élève de 3e année de l'ERSJB, Spencer Sabourin. Elle aussi en 3e année, Cassidy Perrault estime pour sa part que « c'était un peu compliqué de vivre à cette époque parce qu'il n'y avait pas beaucoup de jeux, juste un cerceau avec un bâton ».

photos : Camille Harper-Séguy

Parmi les nombreux objets exposés aux élèves, la vieille machine à écrire semble les avoir beaucoup impressionnés. « Le *printer*, c'est vraiment cool!, s'exclame Spencer Sabourin. Parce que tu pèses sur les boutons et ça fait les mots! » Cassidy Perrault conclut qu'elle a « appris que les choses dans le vieux temps sont très différentes de maintenant, et j'aime tout! C'est un vrai trésor, et on va aller en chercher d'autres tout partout! »





À NOTER

ACTIVITÉS SCOLAIRES

La LISTE
Tournoi 4
9e à 12e, public
Le 26 novembre

Camp de l'exécutif de JMCA
Du 28 au 30 novembre
Camp Manitou

Championnats divisionnaire de volleyball
7e et 8e
Le vendredi 28 novembre
Écoles urbaines, USB et LRAT

La LISTE
Tournoi 5
9e à 12e, public
Le jeudi 4 décembre

Camp 4X4
7e et 8e
Du 8 au 10 décembre
Camp Red Rock

COMMISSION SCOLAIRE

Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine
Le mercredi 26 novembre, 19 h, bureau divisionnaire, Lorette

Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine
Le mercredi 17 décembre, 19 h, bureau divisionnaire, Lorette

CONGÉS

Le vendredi 28 novembre
Congé pour les élèves des écoles Saint-Georges, Gilbert-Rosset, Jours de Plaine, Notre-Dame

Le vendredi 5 décembre
Congé pour les élèves des écoles Saint-Jean-Baptiste et Sainte-Agathe



VOUS SOUHAITEZ PARLER DE VOS ACTIVITÉS? ÉCRIVEZ À ECOLES@LA-LIBERTE.MB.CA



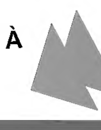




PUBLI-REPORTAGE



VOUS SOUHAITEZ SOUMETTRE UN SUJET DE DISCUSSION? ÉCRIVEZ À ECOLES@LA-LIBERTE.MB.CA



ILS EN PARLENT

ÉDUCATION EN FRANÇAIS

Dans l'Ouest et le Nord canadiens, environ 85 % des foyers où le français est présent sont des foyers exogames. Les enfants y sont donc exposés à deux langues. Pour ces familles-là au Manitoba, pourquoi choisir le français et la DSFM pour l'éducation de leurs enfants?

Des élèves de la DSFM partagent les avantages qu'ils voient à apprendre en français, et ce qu'ils préfèrent dans leur école française.





Joline Chartier, 5e année, École communautaire Réal-Bérard

« J'aime être à l'école en français car je sais l'anglais aussi, et j'aime ça apprendre deux langues! À mon école, j'aime qu'il y a beaucoup d'activités qu'on peut faire après l'école, beaucoup de choses organisées comme Autour du monde où tu apprends sur différents pays. Et mon frère et ma sœur font du volleyball et du badminton. Moi aussi je ferai du badminton l'an prochain.



Danica Poncelet, 2e année, École Noël-Ritchot

« C'est bien d'apprendre en français parce que je parle en français à la maison avec ma Maman. Elle venait ici à l'École Noël-Ritchot aussi. À mon école, j'aime être avec mes amis et j'aime ma classe et la classe de musique, parce que la classe est belle et parce que je peux voir mes amis et ils sont gentils! »



Mia Roberts, 1re année, École Sainte-Agathe

« J'aime apprendre en français parce que je ne sais pas beaucoup de choses en français. Par exemple, avant je ne savais pas ce que c'était *toothpaste*, mais c'est la pâte à dents! Ce que je préfère à l'école, c'est les récrés parce que je peux jouer aux quatre coins et aller sur les barres à *rings*. »

ÎLE-DES-CHÊNES

Robert Boulet vise les étoiles

L'élève de 12e année de l'École/Collège régional Gabrielle-Roy (ECRGR), Robert Boulet, fait du volleyball avec l'école depuis la 6e année. Il a été nommé Athlète de la semaine au rural le 12 novembre dernier par la Manitoba High Schools' Athletic Association (MHSAA).

« Je suis placeur, la personne qui court pour attraper les ballons, précise Robert Boulet. Et j'ai un excellent service. Je travaille beaucoup là-dessus car ça garde mon niveau de jeu élevé. À toutes les pratiques, je veux m'améliorer. »

Le jeune homme avait déjà reçu un tel prix lors d'un camp de volleyball, mais « c'était la première fois à un tournoi, confie-t-il. J'en suis très fier! »

Robert Boulet pourra démontrer ses qualités du 27 au 29 novembre prochains lors du championnat provincial de la MHSAA à Carman. « Ce n'est que la deuxième fois qu'on se rend au tournoi provincial, remarque-t-il. J'espère être nommé sur l'équipe des étoiles. »

Aujourd'hui au seuil des étoiles, Robert Boulet a pourtant failli suivre une autre voie. « Quand j'ai commencé en 6e année, j'avais pensé arrêter car je n'étais vraiment pas proche d'être le meilleur joueur, confie-t-il. Mais mon entraîneur m'a dit de me donner une chance alors j'ai continué. Maintenant, chaque jour je suis excité pour le volleyball! J'aimerais en faire ma profession plus tard. »

Il affectionne notamment l'amitié dans le volleyball. « C'est tellement le *fun* d'être dans un groupe de gars comme ça, conclut-il. On est vraiment proches, on se dit tout. L'équipe est vraiment une famille car le volleyball, c'est un vrai jeu d'équipe. Il faut un gars qui place la balle, un qui la frappe, etc. On doit vraiment connaître les autres pour bien jouer ensemble. »



photo : Camille Harper-Séguy

Élève de 12e année à l'ECRGR, le joueur de volleyball Robert Boulet s'est distingué lors des finales régionales. Il espère faire de même lors des finales provinciales!

EMPLOIS ET AVIS



Tourisme Riel
est à la recherche d'un(e)
Conseiller(ère) d'informations touristiques
pour un poste 30 heures par semaine
Pour une durée de 6 à 8 semaines sous le programme de Jeunesse Canada au Travail

Entrée en fonction : Flexible, janvier-février 2015

Pour toutes questions ou description du poste :
sridley@tourismeriel.com

Les curriculums vitae doivent être soumis **avant le 5 décembre 2014** par courriel à **sridley@tourismeriel.com** ou par télécopieur au 204-233-8360 ou en personne au 219, boulevard Provencher.

Corporation de développement communautaire de



Community Development Corporation

CDC Sainte-Anne est à la recherche d'un(e)

Consultant(e) en développement économique communautaire
(Agent(e) de marketing)

Ceci est un poste a temps partiel.

Les candidat(e)s doivent soumettre un curriculum vitae soit par télécopieur (204 422-9140), par courriel (steannecdc@gmail.com) ou par la poste à :

CDC Sainte-Anne
30B, chemin Dawson
Sainte-Anne (Manitoba) R5H 1B5

Pour plus ample information, se rendre au site Web **sainteannecdc.ci-site.net** ou s'adresser a Maurice au 204 392-8046.

NB : Le curriculum vitae doit être reçu d'ici **le 28 novembre 2014.**



Rivière Seine River

La Division scolaire rivière Seine est à la recherche d'un(e)

enseignant(e)
de 2e/3e année en Immersion

pour travailler à l'École St. Adolphe qui est située à Saint-Adolphe, au Manitoba. Ce poste est un contrat temporaire à temps plein et sera pour la période du 29 janvier au 30 juin 2015.

Pour plus de renseignements concernant ce poste ou toutes autres possibilités d'emploi, veuillez consulter le site Web au **www.srsd.mb.ca**



Faites carrière au Centre de santé

Un emploi au Centre de santé Saint-Boniface est une excellente chance de vous épanouir professionnellement dans un environnement francophone et chaleureux qui valorise l'autonomie, la créativité et l'innovation.

Le Centre de santé offre des services de santé primaire dans les deux langues officielles aux personnes d'expression française de Winnipeg et à la population de Saint-Boniface.

Infirmière autorisée / infirmier autorisé

POSTE PERMANENT, À TEMPS PARTIEL (0,8 ETP)

En collaboration avec le Centre provincial de communication en matière de santé, le Centre de santé Saint-Boniface offre les services francophones/bilingues du programme Health Links-Info Santé. Ce programme offre à des infirmières et infirmiers qualifiés l'occasion d'être membre d'une équipe progressive de santé primaire.

Sous la supervision générale du chef d'équipe, la personne choisie offrira aux appelants :

- une évaluation professionnelle des besoins;
- une aide à naviguer le système de santé;
- des informations de santé, des recommandations, des références et des suivis.

Exigences du poste

- Certificat de qualification décerné par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Manitoba.
- Baccalauréat en sciences infirmières serait un atout.
- Trois (3) à cinq (5) années d'expérience clinique récente en soins d'urgence, en santé communautaire ou une combinaison de domaines, tels médical/chirurgical, gériatrie, santé mentale et santé maternelle/enfant, sont préférées.
- Expérience en triage téléphonique, autre système téléphonique ou intervention de crise serait un atout.
- Compétence de base en informatique.
- Une combinaison adéquate d'éducation et d'expérience sera considérée.

Salaire : selon la convention collective du syndicat SEGM

Veuillez soumettre votre curriculum vitae, accompagné d'une lettre de présentation, avant le 12 décembre 2014, à :

Monsieur Bernard Lambert
409, avenue Taché, salle D1048, Winnipeg (Manitoba) R2H 2A6
Téléphone : 204-258-1045 Télécopieur : 204-237-5881
Courrier électronique : blambert@centredesante.mb.ca

Nous vous remercions de poser votre candidature; cependant, nous communiquerons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.



www.centredesante.mb.ca







APPEL DE CANDIDATURES

Coordonnatrice ou coordonnateur à la Division de l'éducation permanente

Responsabilités générales :

- planifier et coordonner la formation en français langue seconde et première ou en espagnol langue seconde;
- relever les besoins de la clientèle et les meilleures pratiques courantes en éducation en vue d'établir les buts, les objectifs et la programmation des cours, des ateliers et des programmes;
- veiller au choix ou à l'élaboration de matériel;
- gérer le processus d'inscription;
- appuyer la directrice dans la préparation de demandes de financement et de rapports de formation;
- préparer et gérer des budgets;
- préparer et distribuer du matériel publicitaire;
- recruter, embaucher, former et évaluer le personnel œuvrant dans le cadre des programmes;
- évaluer les cours, les ateliers et les programmes;
- maintenir des liens étroits avec les partenaires et la clientèle de la DEP ainsi qu'avec les autres unités de l'USB;
- pourrait comprendre de l'enseignement aux adultes.

Qualifications professionnelles recherchées :

- diplôme universitaire de premier ou de deuxième cycle en éducation, de préférence avec formation dans l'enseignement des langues première et seconde, ou dans un autre domaine pertinent;
- certificat de fiabilité du Gouvernement du Canada – l'embauche serait conditionnelle à l'obtention de ce certificat;
- excellente connaissance du français et de l'anglais parlés et écrits (la connaissance de l'espagnol serait un atout);
- excellentes habiletés communicatives;
- expérience en enseignement des langues ou d'une autre discipline;
- connaissance du domaine de la santé ou de la justice serait un atout;
- complément d'expérience ou de formation en gestion de programmes, de personnel et de budgets et en préparation de rapports;
- bonne connaissance des applications Microsoft Office et des outils de recherche informatisés;
- connaissance des modes de formation à distance;
- discrétion, tact, entregent, ponctualité, fiabilité, esprit d'initiative, sens de l'organisation et esprit d'équipe;
- habileté à travailler avec un public varié;
- capacité d'adaptation à divers contextes.

Rémunération : selon la convention collective

Entrée en fonction : 5 janvier 2015

Veuillez faire parvenir votre lettre de présentation, votre curriculum vitae et le nom de trois répondants au plus tard le 3 décembre 2014 à :

Lorraine Roch, directrice des ressources humaines
Université de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : 204-233-0210 Télécopieur : 204-237-3099
loroch@ustboniface.ca ustboniface.ca

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.



Avis aux lecteurs et aux annonceurs

Veuillez prendre note que la date limite pour réserver votre espace publicitaire pour le numéro du 7 janvier 2015 est **le 16 décembre 2014.** Pour réserver votre espace : production@la-liberte.mb.ca

Veuillez également noter que : Le journal ne sera pas publié le 24 et 31 décembre. Les bureaux de *La Liberté* seront fermés **du 22 décembre 2014 au 5 janvier 2015.**

PETITES ANNONCES

DIVERS

PROJETS URGENTS POUR L'HIVER? Réparations tous genres... charpenterie, peinture, plomberie, céramique, gypse, joint, patio, petites installations et assemblages, démolition. Travail garanti, prix raisonnable. PIERRE... HOMME À TOUT FAIRE. Tél. : 204-226-7957. 275-

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	12,98 $	14,07 $	15,17 $
Semaine 2	20,68 $	22,90 $	25,10 $
Semaine 3	23,99 $	27,30 $	30,60 $
Semaine 4	27,30 $	31,71 $	36,12 $
Semaine 5	30,60 $	36,12 $	41,63 $
Semaine 6	33,92 $	40,53 $	47,15 $

Mot additionnel : 15¢ Photo : 15,17 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Dorénavant les petites annonces seront automatiquement insérées sur le site Internet de *La Liberté* (la-liberte.mb.ca).





APPEL DE CANDIDATURES

Professeure ou professeur de psychologie

(Poste menant à la permanence)

La Faculté des arts de l'Université de Saint-Boniface est à la recherche d'un professeur ou d'une professeure qui est en mesure d'enseigner dans un ou plusieurs domaines de la psychologie (ex. : cognition, développement, neuropsychologie, psychométrie et cours d'introduction à la psychologie) et aussi d'effectuer de la recherche.

Compétences requises :

- Doctorat (Ph.D.) en psychologie (complété ou sur le point de l'être);
- Expérience en enseignement universitaire serait un atout;
- Aptitudes à la recherche.

Rémunération : selon la convention collective

Entrée en fonction : 1er août 2015

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae et votre dossier de recherche, et demander également à trois répondants de faire parvenir une lettre de recommandation, au plus tard le 2 janvier 2015 à :

François Gauvin, Ph.D., doyen par intérim
Faculté des arts et Faculté des sciences
Université de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : 204-233-0210 (poste 316) Télécopieur : 204-233-0217
fgauvin@ustboniface.ca
www.ustboniface.ca

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.







APPEL DE CANDIDATURES

Adjoint administratif ou adjointe administrative à la Division de l'éducation permanente

Responsabilités :

- gérer les dossiers actifs de la clientèle étudiante, les dossiers administratifs et les rapports de statistiques et maintenir les procédures d'archivage;
- voir à la logistique des déplacements et des réunions;
- maintenir des liens de communication efficaces avec la clientèle étudiante, le corps professoral, la direction et les diverses unités de l'USB, au téléphone, par courriel et en personne;
- effectuer la rédaction, la saisie et la mise en page de textes et d'annonces;
- exécuter toute autre tâche connexe au travail de secrétariat et de gestion de bureau.

Qualifications recherchées :

- diplôme en gestion de bureau ou l'équivalent en formation et en expérience;
- excellente connaissance du français et de l'anglais, parlé et écrit;
- excellente connaissance des applications Microsoft Office;
- connaissance de logiciels de présentation éditique serait un atout;
- excellent sens de l'organisation, esprit d'initiative et d'autonomie, entregent et esprit d'équipe;
- habileté à traiter avec un public varié;
- capacité d'adaptation rapide à divers contextes.

Rémunération : selon la convention collective

Entrée en fonction : dès que possible

Veuillez faire parvenir votre lettre de présentation et votre curriculum vitae au plus tard le 3 décembre 2014 à :
Lorraine Roch, directrice des ressources humaines
Université de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : 204-233-0210 401 Télécopieur : 204-237-3099
loroch@ustboniface.ca www.ustboniface.ca

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.

PARENTY REITMEIER

TRANSLATION SERVICES

est à la recherche d'un(e)

Coordinateur(trice) de projets
Poste bilingue
(français et anglais)
Poste à temps plein

Habiletés requises :

- maîtrise de la langue française et anglaise, parlées et écrites;
- bonne connaissance du logiciel MS Office;
- bon sens de l'organisation et des échéanciers;
- esprit d'initiative et d'autonomie;
- bonnes aptitudes pour le travail d'équipe.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à :

Parenty Reitmeier Inc.
123-B, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0T3

Courriel :
joanne.r@prtranslation.com
Télécopieur :
204 237-9997





Postes à combler

DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

Auxiliaire – 2,75 heures par jour
Contrat temporaire

Diane Poiron-Toupin, directrice
École communautaire Gilbert-Rosset
Téléphone : (204) 379-2177
Date limite : 2 décembre 2014

Enseignant(e) – 6e année
Contrat temporaire

Mayur Raval, directeur
École Taché
Téléphone : (204) 233-8735
Date limite : 2 décembre 2014



Pour de plus amples renseignements :
www.dsfm.mb.ca

À VOTRE SERVICE

SERVICES



Il pourrait même vous être offert à un coût inférieur. Comparez. Communiquez avec nous dès aujourd'hui.



(204) 233-4949
Sans frais : 1 888 233-4949
357, rue Des Meurons, Saint-Boniface



AFM PLOMBERIE CHAUFFAGE
Résidentiel et commercial
(204) 231-4664
afm@mts.net
www.afmplumbingheating.com





La famille Brunet célèbre 100 ans et est fière d'avoir la 4e génération avec l'équipe.
www.brunetmonuments.com
405, rue BERTRAND
St-Boniface, Manitoba
233-7864
Sans frais: 1(888)733-3323



Cet espace est à votre disposition!
Informez-vous en composant le 204 237-4823

Partenaires en ÉDUCATION Partners
www.members.shaw.ca/languageteacher

- Tutorat et formation linguistique en français ou anglais pour jeunes et adultes
- Leçons en groupes ou en particulier
- Aide avec le travail scolaire, préparation aux examens, cours de rattrapage
- Traduction, relecture et correction de textes, formation et évaluations linguistiques pour entreprises et organismes


languageteacher@shaw.ca
204-237-4690 messages appréciés



GOOD SEED | BONNE SEMENCE
7, Tudor Crescent
Winnipeg (Manitoba) R2K 2A5
204 583-8833 ou 204 590-9692
info@worldmissiongoodseed.org









ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

AVOCATS-NOTAIRES

Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:

- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

AIKINS
CABINET JURIDIQUE

J. Guy Joubert
Barbara M. Shields
John B. Martens

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON s.r.l.
Tél.: (204) 957-0050 aikins.com



Vous déménagez?
Si c'est le cas, veuillez nous en informer sans tarder afin de ne manquer aucun de nos articles.
LA LIBERTÉ
Depuis 1913



Avocats et notaires

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Philippe Richer

247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G6
Téléphone : 204 925-1900
Télécopieur : 204 925-1907
courriel : teflab@mymts.net

Cet espace est à votre disposition!
Informez-vous en composant le 204 237-4823

ABONNEZ-VOUS À LA LIBERTÉ
Depuis 1913

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	64,50 $ ❐	69,85 $ ❐
2 ans	107,35 $ ❐	119,70 $ ❐

Nom
Prénom
Adresse
Ville Province
Code postal Téléphone

Je choisis de payer par :
❐ Visa : ______________ Expiration : ______
❐ MasterCard : ______________ Expiration : ______
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste :
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de *La Liberté*)
C.P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105 Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : (204) 237-4823
Télécopieur : (204) 231-1998
www.la-liberte.mb.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi



Fondation Donatien FRÉMONT
RÉSEAU SÉLECT


LE JOURNAL

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN
la-liberte@la-liberte.mb.ca
Rédactrice adjointe :
Lysiane ROMAIN
promotions@la-liberte.mb.ca
Journalistes :
Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca
Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca
Camille GRIS ROY
presse1@la-liberte.mb.ca
Chef de la production :
Véronique TOGNERI
production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction
Facturation/Abonnement :
Roxanne BOUCHARD
administration@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste :
Cayouche (Réal BÉRARD)

LA LIBERTÉ RÉD

La Liberté Réd est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

Coordonnatrice :
Lysiane ROMAIN
promotions@la-liberte.mb.ca
Publi-reporters :
Camille HARPER-SÉGUY
presse2@la-liberte.mb.ca
Marouane REFAK (vidéos)
presse6@la-liberte.mb.ca

Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante.

Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal.

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel :
Manitoba : 64,50 $
(TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)
États-Unis : 180,50 $ • **Outre-mer :** 247 $

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS
N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

ISSN 0845-0455

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »



ACTUALITÉS

LANGUES OFFICIELLES

Consultation ou fait accompli?

Le départ de Service Canada du Centre de services bilingues à Saint-Boniface souligne l'importance de consulter la communauté. La Société franco-manitobaine et la Province discutent des répercussions possibles.


Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Service Canada affirme avoir « commencé à consulter des organisations de la communauté francophone » par rapport à sa décision de fermer, au printemps de 2015, son bureau au Centre de services bilingues situé au 614, rue Des Meurons, à Saint-Boniface. Or la Société franco-manitobaine (SFM) affirme ne pas avoir été consultée, voire même contactée par Service Canada.

Dans un courriel envoyé le 18 novembre à *La Liberté*, Emploi et développement social Canada – le ministère responsable de Service Canada – affirme qu'il a « commencé à consulter des organisations de la communauté francophone pour déterminer l'incidence possible d'une ultime transition » des bureaux de Service Canada à Saint-Boniface, « y compris la Province du Manitoba (Secrétariat aux affaires francophones) et la Société franco-manitobaine ».

« Ce n'est pas du tout le cas, dément pourtant le président de la SFM, Mamadou Ka. Nous n'avons pas reçu la moindre communication. »

Même son de cloche chez le président-directeur général de la SFM, Daniel Boucher. « Service Canada ne nous a pas contactés depuis que *La Liberté* a publié, le 5 novembre dernier, la nouvelle de cette fermeture, déclare-t-il. De plus, Service Canada ne nous a pas consultés auparavant sur cette question. Après la décision de l'agence fédérale, en septembre 2012, de réduire les heures de fonctionnement de Service Canada au Centre des services bilingues à Saint-Boniface, on a pu rencontrer leurs fonctionnaires. Ils nous ont parlé de leur modèle de livraison des services, mais jamais d'une fermeture possible. Cette question n'a jamais été discutée. Par ailleurs, cette rencontre n'était pas une consultation, mais plutôt une présentation d'un modèle de livraison de service ».



photo : Daniel Bahuaud
Mélanie Cwikla.

Action de la SFM

Par ailleurs, Mamadou Ka et Daniel Boucher étaient à Ottawa, le 20 novembre dernier, pour rencontrer des avocats et explorer davantage la possibilité d'une poursuite judiciaire contre le gouvernement fédéral.

« Service Canada est tenu de consulter les Franco-Manitobains avant de changer ses services, rappelle Mamadou Ka. Nous écrirons une lettre au ministre de l'Emploi et du Développement social Canada, Jason Kenney. Et nous allons également faire appel à la *Loi sur l'accès à l'information* pour savoir comment Service Canada a effectué son évaluation des services fédéraux au Centre des services bilingues de Saint-Boniface. Nous voulons tous les détails. Si Service Canada s'est servi d'un cadre d'évaluation uniforme pour arriver à sa décision, sans tenir compte des besoins des francophones en milieu minoritaire, la fermeture du comptoir fédéral serait un geste illégal et possiblement anticonstitutionnel, en vertu de la Partie VII de la *Loi sur les langues officielles*.

« En fait, poursuit-il, l'article 43 (1, section d) de la *Loi sur les langues officielles* affirme que le gouvernement fédéral a l'obligation de favoriser le développement des langues officielles, d'appuyer les communautés linguistiques minoritaires et même d'encourager et d'aider les gouvernements provinciaux à favoriser le développement des minorités francophones. En ce sens, on peut soutenir que Service Canada, en fermant son comptoir dans un Centre des services bilingues appartenant à la Province, n'aide pas le gouvernement manitobain à aider les Franco-Manitobains. »

Et la Province?

En effet, en plus de perdre son partenaire fédéral, la Province, qui gère la location des bureaux pour les trois paliers gouvernementaux présents au Centre de services bilingues, risque de perdre quelque 52 000 $ en frais de location par année avec le non renouvellement de bail de Service Canada.

« Nous avons rencontré le directeur régional de l'Ouest de Service Canada le 21 novembre pour signer notre contrat de service pour l'année en cours, indique la directrice générale du Secrétariat aux affaires francophones du Manitoba, Mélanie Cwikla. Or il était impossible pour nous de ne pas parler du Bureau des services bilingues à Saint-Boniface. Nous voulons essayer de les convaincre de rester. »

En outre, Mélanie Cwikla ne qualifie pas cette rencontre, et d'autres rencontres préalables, de « consultations ». « Service Canada nous a parfois fait part de son intention d'adopter un nouveau modèle de livraison des services, à titre de partenaire dans l'offre des services bilingues et à titre de locataire au Centre des services bilingues, précise-t-elle. Mais il ne nous a pas demandé notre avis. Par ailleurs, nous sommes le pendant provincial de Service Canada, une agence gouvernementale qui fait partie de la fonction publique. Nous ne sommes pas un organisme de la communauté. Les consultations doivent se faire avec la SFM. »

Le premier ministre du Manitoba, Greg Selinger, également député de Saint-Boniface et ministre responsable des Affaires francophones, cherche lui aussi à assurer une présence fédérale au Centre des services bilingues de Saint-Boniface. « On espère trouver des solutions pour que le gouvernement fédéral continue d'offrir des services au Centre des services bilingues, souligne-t-il. La présence de notre partenaire fédéral serait très appréciée, puisque le guichet unique, qui réunit les trois paliers gouvernementaux sous un même toit, est un modèle très pratique et bénéfique pour les citoyens.

« Chose certaine, il n'est pas question de fermer le Centre à Saint-Boniface, poursuit-il. Au contraire, si Service Canada se retire complètement, nous verrons quels services provinciaux pourraient s'y intégrer. Entre temps, nous discuterons de la situation avec la SFM. »

La présidente de la Fédération des communautés francophones et acadienne, Marie-France Kenny, dit également examiner la situation de près. « Nous continuerons d'appuyer la SFM dans ses démarches, déclare-t-elle. La question est d'intérêt pour tous les francophones en milieu minoritaire. Si Service Canada ferme ses bureaux au Manitoba, qui dit qu'il ne le fera pas au Yukon, en Colombie-Britannique ou ailleurs? »

Le temps de protester

Un groupe de Franco-Manitobains fera circuler une pétition, le 29 novembre prochain lors de la séance d'inauguration des États généraux de la francophonie manitobaine, préconisant le maintien des services fédéraux au Centre de services bilingues à Saint-Boniface.

« Nous la ferons signer par autant de personnes que possible, déclare Charles Leblanc, un des 13 signataires d'une lettre à la rédaction parue dans *La Liberté* du 12 novembre dernier. Par ailleurs, nous demanderons l'aide de la Société franco-manitobaine (SFM) dans l'organisation d'une manifestation devant les bureaux de circonscription de la députée fédérale de Saint-Boniface, Shelly Glover.

« Les francophones ne peuvent pas se limiter à l'approche juridique préconisée par la SFM, poursuit-il. Il faut que les particuliers s'engagent le plus possible. »

La sénatrice franco-manitobaine, Maria Chaput, abonde dans le même sens. « Notre communauté s'effrite et on n'arrive plus à protéger nos acquis, avance-t-elle. C'est sérieux, ça. La Société Radio-Canada, la Maison des artistes, la Maison Riel, *La Liberté* et d'autres organismes ont vu leur financement ou leurs services réduits. Chaque changement fait par le gouvernement fédéral enlève et continue d'enlever des acquis aux minorités linguistiques, et des services aux plus vulnérables. Et tout cela est caché. Va-t-on continuer d'accepter ça? On peut quand même protester. »

Éditorial



par Jean-Pierre Dubé
jpdube@la-liberte.mb.ca @jeanpierre_dube

Le grand portrait

Il est des jours où l'on a l'impression que des agents fédéraux arpentent la rivière Rouge pour voler notre espace et nos services. Ça demande une bonne paire de babines pour les dénoncer et de bottines pour mettre le pied sur leurs chaînes. Mais ce n'est pas la peine de se réfugier dans le proverbial Nord-Ouest comme à l'époque.

En fait, on peut rester chez nous et fuir virtuellement n'importe où. Il y a le réseau des communautés francophones et acadiennes, celui des Amériques gravitant autour du Québec et la Francophonie internationale avec ses pôles européens et africains. Ce n'est pas rien.

On est 274 millions qui parlent français. Quelque 30 millions de cousins américains seraient francophones ou francophiles. Environ 1,5 million d'entre eux étudient le français de la maternelle à l'université. Un autre 1,3 million le parlent à la maison.

Les Franco-Américains sont absents de notre conscience parce qu'on ne reçoit pas d'octrois pour les rencontrer. Mais ils ont un réseau éducatif comptant plus d'enseignants que dans nos milieux minoritaires. En affaires, nos voisins ont l'occasion et la capacité de travailler en français. Bien de nos artistes de la scène ont saisi le potentiel du marché américain.

On peut faire partie du réseau panaméricain en devenant membre (votant) du Centre de la francophonie des Amériques. Créé par Québec en 2008, il compte 20 000 membres qui construisent des liens et élaborent des projets sur le terrain.

Le réseau de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) tiendra son 15e sommet au Sénégal les 29 et 30 novembre. Citoyens et organismes gravitent autour de l'OIF, mais les membres sont 77 gouvernements qui se penchent sur le développement des pays membres. Et non sur les traumatismes post-compressions en milieu minoritaire.

Le français serait la 2e langue la plus enseignée au monde, la 3e des affaires, la 4e sur Internet. L'Afrique est le groupe dominant avec 54,7 % de locuteurs. Pour soutenir sa croissance, elle aura besoin de deux millions d'enseignants francophones d'ici dix ans. Volontaires?

La francophonie a crû de 50 millions de locuteurs depuis 2010, annonce l'OIF. Cette hausse repose entre autres sur un nouveau calcul inclusif de tous les identifiants francophones, sans égard aux origines et cultures. La sénatrice Maria Chaput et la Société franco-manitobaine ont eu la même idée en demandant de moderniser la *Loi sur les langues officielles*.

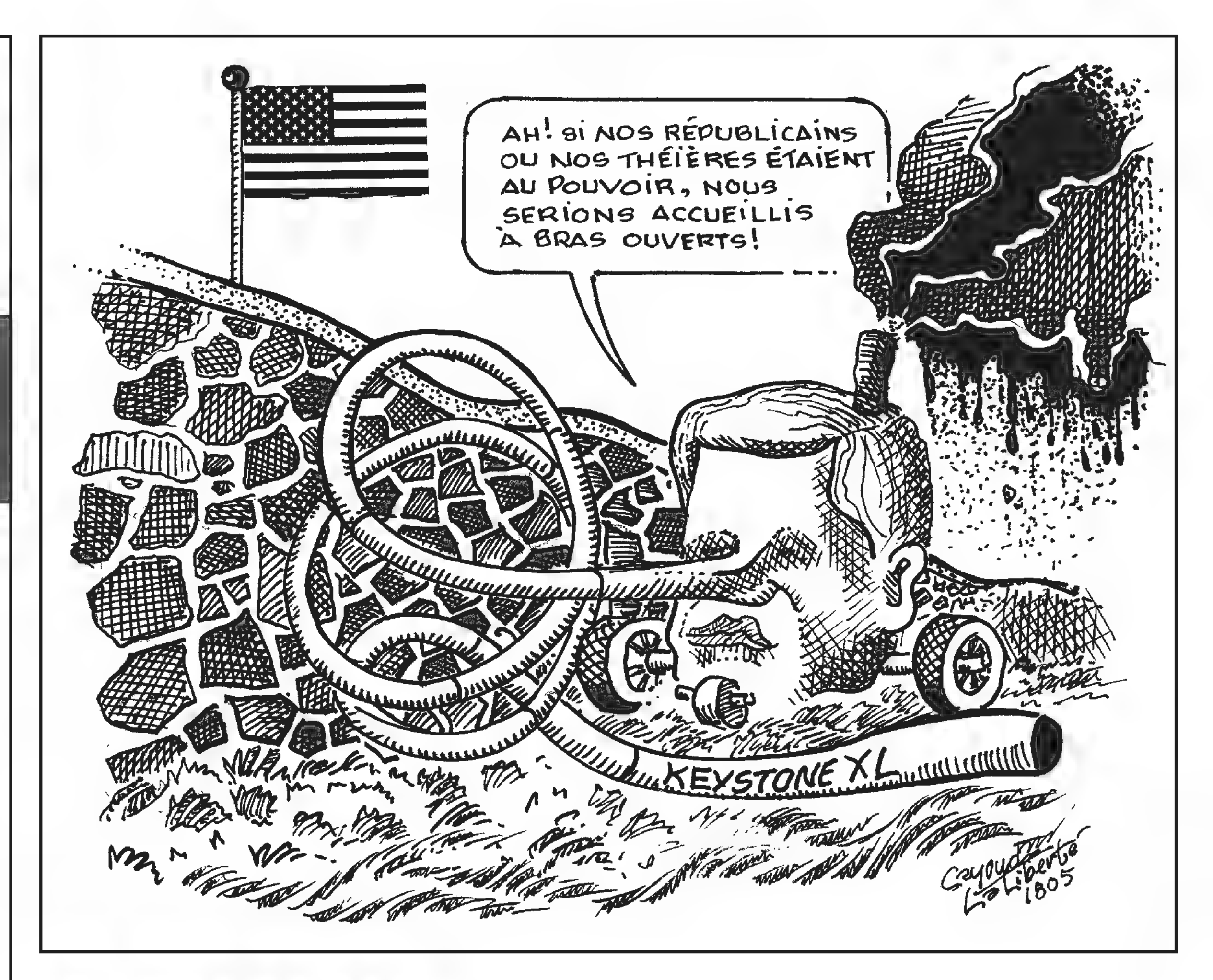
Les Manitobains font partie de la francophonie. Les parlants français chez nous viennent de partout. Et qui n'a pas d'amis et de famille éparpillés sur les cinq continents? La diversité, on connaît : on a construit une province avec.

La diaspora franco-manitobaine demande d'être interpelée et reconnue. Il serait temps de l'accueillir dans un congrès mondial. La plus récente manifestation du genre, le *Grand rassemblement du siècle*, a permis à l'Université de Saint-Boniface de réunir 2 000 personnes en 1992 pour marquer mémorablement son centenaire.

L'USB possède un réseau d'anciens lancé en 1988 pour assurer son développement académique et financier. Où sont-ils et combien sont-ils? L'institution organise un deuxième rassemblement en juillet 2018 pour marquer 200 ans d'éducation française à Saint-Boniface. Elle a eu l'excellente idée de rallier la communauté à cette initiative.

C'est l'occasion rêvée pour une fête franco-manitobaine mondiale. Et pour se brancher avec tout ce monde dans un réseau permettant de se mobiliser et de construire une nouvelle autonomie. On est plus nombreux qu'on pense.

Le français n'est pas un enjeu local. Notre place est dans le grand portrait. Marchons sur nos chaînes.



À VOUS *la parole*

À vous la parole est une nouvelle rubrique sur notre site Web. Vous pouvez réagir aux lettres sur ***www.la-liberte.mb.ca.***

Faire taire et mourir les francophones

Madame la rédactrice,

Je lis *La Liberté* avec assiduité depuis 2008. Depuis 2012, c'est ma façon de garder un lien tangible et émotif avec le Manitoba et la communauté francophone qui nous a si bien accueillis lors de notre trop bref séjour.

Dans son dernier numéro (vol. 101, n° 30), j'ai appris que le gouvernement fédéral a fermé le bureau de Service Canada situé au Centre de services bilingues, sur la rue Des Meurons. Endroit où nous sommes allés toute la famille pour des questions administratives, de santé et de loisir (les quilles). C'est avec violence que cette nouvelle m'a atteint psychologiquement. En effet, ma modeste implication dans la communauté et mon observation de la scène politique winnipegoise et manitobaine m'ont permis de faire une analyse du fait français en regard des luttes et des revendications des groupes et de la communauté.

Critique de l'action gouvernementale, j'ai dû, pendant quelques temps, prendre une position d'observateur avant de donner libre cours à une réflexion sur le milieu dans lequel je vivais. Comme ailleurs, j'ai vite compris que si l'on n'avance pas, on recule. En effet, les politiciens ont toujours des intérêts à court terme, et la question de la langue est un enjeu permanent qui nécessite de leur part de porter une constante attention aux enjeux locaux ou de plus d'envergure. Cet état de fait doit être considéré comme faisant partie de la réalité des choses. Ça ne me déstabilise pas.

Par contre, il y a une autre réalité qui elle est beaucoup moins perceptible : ce sont les actions politiques appliquées sur le terrain, comme par exemple l'acharnement dont fait preuve le gouvernement fédéral à faire taire les groupes de défense des francophones; et la réduction de l'accessibilité aux services en français dont, par exemple, l'Association des juristes d'expression française du Manitoba a été victime.

Le jour où j'ai appris la stratégie gouvernementale, j'ai compris que le gouvernement fédéral ne faisait qu'appliquer la réalité canadienne à une minorité vulnérable : un pays unilingue ne peut tolérer qu'une minorité linguistique remette en question son hégémonie. Certains me diront que j'exagère. Je ne le crois pas. Pourquoi? Tout simplement parce que lorsque l'on apprend de quelle façon le gouvernement fédéral traite et considère les Premières Nations dont il a l'obligation d'assurer la sécurité dans une société libre et démocratique, on ne peut qu'être choqué. Comment est-il tolérable d'avoir des dizaines de communautés qui n'ont pas accès à de l'eau potable, par exemple?

La situation des francophones et des Premières Nations ne sont pas comparables, j'en conviens, mais les politiques gouvernementales fédérales à leur égard vont dans le même sens : la disparition. Les pratiques du 21e siècle ne sont pas les mêmes que celles du 19e et du 20e siècles. Elles sont certes plus subtiles, mais tout aussi efficaces si l'on n'y réagit pas avec détermination. D'ailleurs, dans le même numéro de *La Liberté*, un xième article rapporte une nouvelle intervention du commissaire aux Langues officielles, cette fois-ci en matière d'immigration. Le gouvernement fédéral se contrefiche de la seconde langue officielle du Canada et n'aura de cesse que le jour où le français ne sera que l'apanage des nostalgiques et des historiens.

Je suis de tout cœur avec celles et ceux qui luttent non seulement pour la survie de la langue française, mais pour ceux qui défendent les droits des citoyens canadiens afin que tous, sans exception, soient considérés comme étant égaux et aptes à choisir la langue dans laquelle ils veulent s'exprimer, grandir, travailler, être soignés et mourir.

Jean Claude Bernheim
Québec (Québec)
Le 17 novembre 2014

Je m'en souviens

Madame la rédactrice,

Avec la fermeture annoncée du bureau de Service Canada à Saint-Boniface, le gouvernement conservateur de Stephen Harper nous fait connaître encore une fois ses vraies couleurs. Il faut se mobiliser lors des prochaines élections et envoyer un message clair à ce gouvernement. Rallions-nous derrière la devise canadienne-française de «Je me souviens» pour démontrer que nous ne nous laisserons pas duper par ces intrigues qui cherchent notre perdition à court et à long termes.

Jean-Marie Taillefer
Winnipeg (Manitoba)
Le 15 novembre 2014

Correction dans une lettre

Madame la rédactrice,

Je donne suite à une lettre publiée dans l'édition de *La Liberté* du 9 novembre dernier intitulée « Environnement vital » dans laquelle on fait référence à des coupures de financement de la part du gouvernement fédéral, notamment, au budget du Conseil des arts du Canada. Ces informations sont malheureusement inexactes. En 2007 et 2008, le Conseil des arts du Canada a bénéficié d'une augmentation de $30M sur deux ans. Je tiens à souligner pour vos lecteurs que le Conseil des arts du Canada maintient une allocation parlementaire stable depuis ce temps. Pour 2013-2014, notre enveloppe du gouvernement fédéral était de $182 M approximativement. De plus, en 2014, une enveloppe de $25 M a été ajoutée de façon permanente à notre allocation parlementaire. Pour nous, il s'agissait d'un solide vote de confiance de la ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles dans notre travail, et le milieu des arts et de la culture.

Bien à vous,

Geneviève Vallerand
Gestionnaire, Relations publiques
Conseil des arts du Canada
Ottawa (Ontario)
Le 17 novembre 2014

Écrivez-nous!

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante.

À VOUS *la parole*

À vous la parole est une nouvelle rubrique sur notre site Web. Vous pouvez réagir aux lettres sur www.la-liberte.mb.ca.

Lettre ouverte au comité du momument Georges-Forest

Je vous écris en mon nom, et au nom du comité de l'Association des résidants du Vieux Saint-Boniface, au sujet de notre position dans la question de l'emplacement proposé pour une statue commémorative de Georges Forest, ainsi que sa contribution dans le dossier du retour au bilinguisme officiel au Manitoba.

Premièrement, nous sommes tous d'accord : nous avons besoin d'une statue qui nous rappelle la contribution de Georges Forest.

Par contre, l'emplacement même de cette statue pose problème. Initialement, l'ARVSB avait donné son accord pour la placer dans le parc Provencher, aux coins Provencher et Langevin. À l'époque, il était apparemment impossible de placer la statue sur l'Esplanade Riel. La seule condition que nous avions posée était la suivante : qu'un contexte historique accompagne la statue et explique le trajet du gouvernement provisoire de Louis Riel jusqu'à Georges Forest. Ce contexte comprendrait l'histoire des droits constitutionnels, abolis en 1890, et restaurés par les poursuites juridiques de Georges Forest.

Ce qui nous mène au deuxième point : la communauté francophone du Manitoba doit être d'accord au sujet de l'endroit approprié pour cette statue. Ensemble, en compagnie de la famille Forest, nous devons trouver une solution qui est en cohérence avec l'importance du personnage que l'on célèbre, c'est-à-dire Georges Forest. Nous espérons que ce projet ne tombera pas entre les mains d'un groupe ou d'un autre, et que cela accorde un monopole avec pouvoir de décision. Nous espérons également que dans les prochaines semaines, il y aura un consensus communautaire.

Personnellement, j'espère qu'une solution sera trouvée et qu'elle reflètera l'évolution de notre droit de vivre en français, au Manitoba, grâce à Louis Riel et à Georges Forest, en compagnie du Musée canadien pour les droits de la personne, sur les berges de la rivière Rouge, comme témoin de notre histoire.

Walter Kleinschmit
Ancien président de l'ARVSB
Le 16 novembre 2014

Infos pour la communauté

Madame la rédactrice,

Pour faire suite à la réunion publique du comité Georges-Forest le 13 novembre, nous venons apporter les faits suivants. Le monument Georges-Forest sera sans doute l'objet de visites scolaires; l'emplacement est donc de première importance.

Il ne serait pas possible qu'un autobus scolaire puisse arrêter pour laisser descendre les élèves sur l'esplanade Riel. De plus, le stationnement dans les alentours est très restreint. La circulation routière intense à cet endroit poserait un danger potentiel pour les étudiants rassemblés autour de la statue sur l'esplanade.

Le président du CJP a déclaré à la réunion qu'il n'était pas au courant du parcours Riel-Forest proposé dans le parc Provencher. Est-ce que les quelques 200 signataires ont signé en connaissance de cause?

Le parc Provencher était autrefois le terrain du Collège. De fait, le premier Collège de Saint-Boniface était situé sur ce site historique, emplacement idéal pour le monument Georges-Forest.

Hélène Martin
Ida Savoie
Le 21 novembre 2014

Démission, svp!

Madame la rédactrice,

Compte-tenu des compétences requises pour mener à bien la grande transformation au numérique du diffuseur public, compte-tenu des compétences principales du PDG de CBC/Radio-Canada en matière de droit corporatif, compte-tenu du manque de compétence des membres du Conseil d'administration de CBC/Radio-Canada en matière de médias numériques, compte-tenu de multiples épisodes récents de gaspillage et cafouillage (e.g. le projet de transformation au numérique tel qu'articulé à ce jour, la campagne de rebranding de "ICI"), compte-tenu de l'état précaire de notre environnement médiatique dans l'Ouest et l'importance vitale du diffuseur public, je refuse la destruction de Radio-Canada et demande la démission du PDG et des membres du CA.

Réjean Beaulieu,
Résident de l'Ouest canadien
et fidèle auditeur depuis 1980
Burnaby (Colombie-Britannique)
Le 20 novembre 2014



LA BROQUERIE

Oui pour l'expansion de la lagune

La Municipalité rurale de La Broquerie est victime de son développement. Avant de poursuivre dans cet élan, il lui faudra procéder à l'agrandissement de la lagune qui sert à l'écoulement des eaux usées. Un projet que le nouveau préfet juge très urgent.



Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca



photo : Wilgis Agossa

Le nouveau préfet de la Municipalité rurale de La Broquerie, Lewis Weiss, annonce que le projet d'expansion de la lagune devrait débuter au printemps 2015.

La Municipalité rurale de La Broquerie passera bientôt à la phase active de son projet d'expansion de la lagune. Le député fédéral de la circonscription de Provencher, Ted Falk, a annoncé le 13 novembre dernier le soutien du gouvernement à ce projet qu'il a décrit comme une priorité. Sur la question, il rejoint le nouveau préfet de La Broquerie, Lewis Weiss, qui rappelle que « pour continuer à grandir comme municipalité, il faut augmenter la capacité de cette lagune ».

Car en effet, la lagune de La Broquerie sert de réceptacle pour l'écoulement des eaux usées de la région. Et, avec le développement de La Broquerie dans les dernières années, la capacité de la lagune est devenue trop petite. Pour preuve, cette municipalité, qui comptait en 2001 environ 2 900 habitants, est passée à 5 200 une dizaine d'années plus tard. Et « la croissance continue », assure Lewis Weiss.

« La Province nous a notifiés qu'on ne pourra plus avoir de nouveaux développements tant qu'on ne fera pas l'expansion de la lagune. » D'où l'urgence du projet qui pourrait débuter dans la première moitié de l'année prochaine. « On prévoit commencer les travaux au printemps prochain si tout va bien », confie Lewis Weiss.

Pour l'instant, la Municipalité, à part son propre budget mis de côté pour les travaux, a reçu l'accord de financement du gouvernement fédéral mais aussi du provincial pour faire avancer le projet. « Nous avons reçu 800 000 $ du fédéral et un autre 800 000 $ du gouvernement provincial, clarifie le préfet de La Broquerie. Mais nous devons encore prélever de l'argent pour que le projet puisse se réaliser. »

La réalisation du projet coûtera quelques millions de dollars. « Ça va être entre 6 millions et 8 millions $, précise Lewis Weiss. On est encore en train de travailler sur certains détails pour avoir le montant exact du projet. » Toutefois, le préfet se dit confiant. Il croit aussi que l'agrandissement de la lagune pourra conduire à la mise en œuvre de plusieurs autres projets pour un meilleur développement de la municipalité. « L'impact sera positif, rassure Lewis Weiss. Pas seulement pour le village de La Broquerie mais pour toute la municipalité. Cette lagune nous permettra par la suite de pouvoir investir dans d'autres infrastructures. »

Par ailleurs, pour ce projet d'agrandissement, la Municipalité a opté pour un système d'aération de la lagune. « Ce système nous évitera de procéder à une autre expansion dans les prochaines années », clarifie Lewis Weiss. Selon le calendrier actuel, l'agrandissement de la lagune devrait se faire d'ici la fin de l'automne 2015.





POLITIQUE FÉDÉRALE

Shelly Glover disculpée

La ministre Shelly Glover a été disculpée par la commissaire fédérale aux Conflits d'intérêts et à l'Éthique, Mary Dawson, qui veut toutefois modifier la Loi pour éliminer les situations qui frôlent le conflit d'intérêts.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

La commissaire fédérale aux Conflits d'intérêts et à l'Éthique, Mary Dawson, a déclaré, le 20 novembre dernier, que la ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, Shelly Glover, n'a pas enfreint la *Loi sur les conflits d'intérêts* dans l'affaire d'une soirée de collecte de fonds qui a eu lieu le 16 janvier dernier.

« Aucun élément de preuve n'indiquait que Mme Glover ait sollicité personnellement des fonds dans le contexte de cette activité de financement en cherchant activement à obtenir des dons, soit en les demandant personnellement, soit en demandant à quelqu'un d'autre de le faire, déclare Mary Dawson dans son rapport d'étude. J'ai donc conclu que Mme Glover n'a pas contrevenu à l'article 16 de la *Loi.* »

Pour sa part, Shelly Glover se dit « vraiment contente » de cette décision.

On se rappellera que l'article 16 de la *Loi sur les conflits d'intérêts* interdit à tout titulaire de charge publique de solliciter personnellement des fonds d'une personne ou d'un organisme si l'exercice d'une telle activité le place en situation de conflit d'intérêts.



photo : Daniel Bahuaud

Shelly Glover.

Or le 16 janvier dernier, l'Association du Parti conservateur Saint-Boniface, soit l'association de circonscription électorale de Shelly Glover, a tenu une soirée de collecte de fonds au domicile d'un ancien candidat conservateur de Saint-Boniface, Ken Cooper. Ayant pris connaissance de la soirée-bénéfice, le député libéral de Wascana en Saskatchewan, Ralph Goodale, avait demandé à la commissaire Dawson de vérifier sa légalité.

Quelque 1 200 $ ont été amassés lors de la soirée, somme que Shelly Glover a retournée aux donateurs. En fait, la commissaire Dawson souligne dans son rapport que le lendemain, soit le 17 janvier, elle a reçu une lettre de la ministre Glover indiquant qu'elle n'avait pas participé personnellement à la planification de l'activité de financement, et qu'elle avait appris seulement à son arrivée que certains des invités présents étaient des représentants de groupes culturels financés par Patrimoine canadien.

Si la commissaire Dawson a disculpé Shelly Glover de tout blâme, elle souligne cependant qu'il n'était « pas approprié que des intervenants du ministère qui relèvent de la ministre soient invités à faire un don à l'association de circonscription électorale pour assister à une activité de financement à laquelle la ministre devait être présente ».

Par ailleurs, Mary Dawson recommande que la *Loi sur les conflits d'intérêts* soit « modifiée de manière à inclure une contravention dans le cas de ministres, ministres d'État ou secrétaires parlementaires qui savaient ou qui auraient dû savoir que des fonds étaient sollicités par d'autres dans des circonstances qui les placeraient en situation de conflits d'intérêts et qui n'ont pas pris les mesures appropriées ».

MAISON DES ARTISTES

Cri d'alarme

La situation financière déficitaire de la Maison des artistes visuels francophones de Saint-Boniface amènera l'organisme à passer de deux employés à temps plein à un employé à temps partiel.

Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca

La Maison des artistes visuels francophones du Manitoba passera très prochainement de deux employés à temps plein à un employé à temps partiel. C'est l'une des mesures prises par l'organisme pour faire face aux coupures budgétaires qu'elle a subies dans les dernières années.

« Notre priorité c'est d'avoir un budget équilibré pour 2015 », lance le nouveau président du conseil d'administration de la Maison des artistes visuels francophones du Manitoba (MDA), Richard Mahé. Élu le 21 novembre dernier, le nouveau président et son conseil devra en effet faire face au déficit budgétaire de l'organisme qui peine de plus en plus à faire face à ses charges tout en assurant sa mission.



photo : Wilgis Agossa

Le nouveau président du conseil d'administration de la Maison des artistes visuels francophones du Manitoba, Richard Mahé et son conseil d'administration invitent la communauté à soutenir l'organisme et l'art en général.

« Nos budgets sont au point où on peut difficilement couper pour offrir la même programmation », confie le directeur général, Éric Plamondon. Il y a une différence de 60 000 $ dans nos revenus entre 2013 et 2014. Pour un organisme qui a un budget de 150 000 $, près de 50 % de coupure, c'est significatif! »

Il y a quelques semaines, le président sortant du conseil d'administration, Stéphane Dorge tirait déjà la sonnette d'alarme dans une lettre adressée à la communauté parue dans *La Liberté*. Tout en rappelant le rôle que joue la MDA au sein de la communauté, il a insisté sur l'importance de soutenir le talent créatif.

« La situation financière actuelle de la MDA est périlleuse, peut-on lire dans la lettre de Stéphane Dorge. Même si d'autres organismes artistiques subissent les conséquences de compressions budgétaires en provenance des conseils des arts et des différents paliers gouvernementaux, il reste que l'impact de celles-ci sur les opérations futures de la MDA est décisif. Seulement un pour cent des dons faits par les Manitobains sont redirigés vers les arts même si 99 % des Manitobains participent à un minimum d'une activité artistique et culturelle par année.

Et pourtant, la MDA a entrepris plusieurs initiatives dans le but de réduire ce déficit. « On est allés chercher un permis de salle de divertissement afin de diversifier nos sources de revenus, rappelle Éric Plamondon. On a aussi fait un évènement de prélèvement de fonds Nuit de _ART ». Mais toutes ces initiatives n'ont pas permis d'opérer la magie espérée. Tout en espérant de nouvelles subventions aussi bien fédérales que provinciales, Stéphane Dorge invite la communauté à être les porte-voix des artistes. « Je m'engage de continuer de parler au nom de cet organisme, assure-t-il. Et, j'invite la communauté à en faire de même, et ce, dans l'espoir de continuer d'appuyer les artistes de la francophonie manitobaine dans leur travail de construction culturelle. »



C'est bientôt le temps des Fêtes. Pensons avec compassion à ceux qui ont besoin de nourriture pour fêter seuls, en famille ou entre amis un Noël dans la dignité.

Pour la première fois, chers lecteurs et lectrices de ***La Liberté***, un sac d'épicerie sera encarté dans votre journal du 10 décembre et nous comptons sur **VOUS** pour remplir ce sac (et d'autres) puis le déposer dans le centre de collecte le plus près de chez vous.

RECETTE : Prenez une pincée **de temps, une** tasse d'énergie, une cuillère à café de compassion et une grande dose d'amour puis remplissez le sac de denrées alimentaires **non-périssables** et déposez-le avec votre plus beau sourire à votre centre de collecte **avant le 18 décembre**!

Monseigneur Albert Le Gatt au nom de l'Archidiocèse de Saint-Boniface, la Corporation catholique de la santé du Manitoba, le Centre Flavie-Laurent, Caisse Groupe Financier et La Liberté vous remercient de votre soutien dans ce projet et vous souhaitent de très belles Fêtes de Noël!

CENTRES DE COLLECTE

CENTRE FLAVIE-LAURENT

450 boulevard Provencher
Saint-Boniface
Tél : 204-233-4936

LES PAROISSES :

La Cathédrale
Précieux-Sang
Saint-Eugène
Saints-Martyrs-Canadiens
Saint-Émile
Île-des-Chênes
La Broquerie
Saint-Adolphe
Saint-Claude
Saint-Georges
Saint-Jean-Baptiste
Saint-Joseph
Saint-Malo
Saint-Pierre-Jolys
Otterburne
Sainte-Agathe
Sainte-Anne
Somerset
Saint-Léon

CENTRES DE SERVICES CAISSE GROUPE FINANCIER :

Élie
Haywood
Île-des-Chênes
La Broquerie
Letellier
Lorette
Marquette
Notre-Dame-de-Lourdes
Rathwell
Richer
Saint-Adolphe
Saint-Claude
Saint-François-Xavier
Saint-Georges
Saint-Jean-Baptiste
Saint-Joseph
Saint-Laurent
Saint-Léon
Saint-Malo
Saint-Pierre-Jolys
Sainte-Agathe
Sainte-Anne
South-Junction
Winnipeg :
- 875 rue Dakota
- 36 boulevard Lakewood
- 205 boulevard Provencher

« Qui aurait besoin de pitié, sinon ceux qui n'ont compassion de personne! » Albert Camus

MÉDIAS

Sauver le diffuseur public

À Saint-Boniface, un groupe s'organise pour faire en sorte que la survie de CBC/Radio-Canada soit mise au cœur des discussions.


Camille GRIS ROY
presse1@la-liberte.mb.ca

Le groupe des AMIS de la radiodiffusion canadienne (ou Friends of Canadian Broadcasting), qui a pour mandat de défendre et promouvoir la programmation audiovisuelle au Canada, a tenu récemment deux rencontres à Winnipeg dans les bibliothèques de Saint-Boniface le 9 novembre et Saint-Vital le 20 novembre. Le but était de discuter des coupures que subit actuellement CBC/Radio-Canada, et d'entrevoir de possibles moyens d'action pour préserver le diffuseur.

La première rencontre a réuni plus d'une trentaine de personnes à la Bibliothèque de Saint-Boniface le soir du 19 novembre. « La salle était remplie; ça montre qu'il y a un intérêt pour cette cause », affirme le résident de Saint-Boniface, Walter Kleinschmit, qui était présent à l'évènement. « Pour ma part, je suis venu en tant que citoyen, comme spectateur, dit-il. Je n'étais pas un membre du groupe organisateur, mais on m'avait mentionné que cette rencontre aurait lieu et je voulais y être.


photo : Camille Gris Roy
Le résident de Saint-Boniface, Walter Kleinschmit, a rejoint le comité local des AMIS de la radiodiffusion canadienne.

« On a discuté de l'attaque du gouvernement fédéral actuel envers Radio-Canada, raconte Walter Kleinschmit. L'organisme des AMIS de la radiodiffusion n'est associé à aucun média en particulier, mais là il était réellement question des coupures à CBC/Radio-Canada. Ces coupures, ce n'est pas nouveau, ça avait déjà commencé avec le Premier ministre libéral Jean Chrétien. Mais ça a pris de l'ampleur avec le gouvernement conservateur de Stephen Harper. » La réunion avait pour but de préparer le terrain, car le sujet sera au cœur des discussions pour les prochaines élections fédérales prévues pour l'automne 2015. « À Saint-Boniface, cet intérêt pour Radio-Canada va se concentrer en préparation de l'élection, croit Walter Kleinschmit. Les défenseurs du diffuseur vont vouloir s'assurer que le candidat our la candidate pour qui ils votent va respecter Radio-Canada. » Walter Kleinschmit insiste toutefois sur le fait que ces démarches pré-électorales ne sont pas liées à un parti politique. « Le but est de s'assurer que les élus, quels qu'ils soient, réalisent que la majorité des Canadiens, peu importe leur couleur politique, veulent que les activités de CBC/Radio-Canada ne soient pas réduites ou censurées, et que le diffuseur reste indépendant. À la réunion du 19 novembre, les participants étaient tous d'horizons divers et représentaient toutes les tendances idéologiques. Leur point commun était simplement qu'ils souhaitent la survie du diffuseur public. »

À la suite de la rencontre du 19 novembre, un comité local de l'organisme des AMIS de la radiodiffusion canadienne a été formé à Saint-Boniface, et Walter Kleinschmit en fait partie. La première rencontre de ce nouveau comité devait avoir lieu le mardi 25 novembre. Au moment de mettre sous presse, on n'était pas en mesure de savoir ce qu'il était ressorti de cette réunion. Mais en termes généraux, Walter Kleinschmit prévoit déjà une année de mobilisation et de sensibilisation au sujet de CBC/Radio-Canada. « Il s'agit de gagner de la visibilité. Ça pourra passer par des pancartes, des conférences, éventuellement des manifestations. Mais le but principal, c'est de s'assurer que tout le monde soit au courant de ce sujet. C'est comme pour le bureau de Service Canada à Saint-Boniface, par exemple. Un jour, on s'est réveillés et on s'est aperçus qu'on était passés de cinq à deux jours d'offre de services par semaine. Ça s'est fait "silencieusement", et maintenant, dans la continuité on va passer de deux jours à zéro! On ne veut pas qu'il se passe la même chose pour Radio-Canada, et qu'un beau jour, quand ce sera trop tard, on se rende compte que tout est coupé », conclut-il.